



Québec, le 18 juillet 2025

Claudie Gagnon
Directrice du développement durable
Administration portuaire de Trois-Rivières
1545 rue du Fleuve, bureau 300
Trois-Rivières (Québec) G9A 6K4
claudie.gagnon@porttr.com

Objet : Avis de cessation de l'évaluation environnementale du projet de Terminal 21

Claudie Gagnon,

Les 18 septembre 2023 et 13 mars 2025, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'AEIC) a communiqué avec vous au sujet du délai de trois ans prescrit par la loi pour fournir les renseignements ou les études requis dans le cadre de l'évaluation environnementale réalisée en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (LCEE 2012) pour le projet de Terminal 21 (le projet), conformément au paragraphe 181(2) de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI).

La date limite pour présenter les renseignements et les études requis décrits dans la version définitive des lignes directrices relatives à l'étude d'impact environnementale publiées pour le projet avait été prolongé jusqu'au **17 juillet 2025**. Les renseignements ou les études requis n'ont pas été fournis à l'AEIC à cette date. L'évaluation environnementale du projet en vertu de la LCEE 2012 **prend donc fin** conformément au paragraphe 181(3) de la LEI. Un avis informant le public de la fin de l'évaluation sera affiché sur le Registre.

.../2

Si vous souhaitez toujours aller de l'avant avec le projet, vous devriez déterminer si le projet est une activité concrète désignée tel que décrit dans le *Règlement sur les activités concrètes*, car les interdictions prévues à l'article 7 de la LEI peuvent s'appliquer au projet. Si le projet est décrit dans le *Règlement sur les activités concrètes*, vous devez présenter une description initiale du projet à l'AEIC conformément à l'article 10 de la LEI. De plus amples renseignements sur la LEI sont disponibles sur le site Web de l'AEIC à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact.html>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Gabriel Deraspe, le gestionnaire de projet chargé de l'évaluation environnementale, par téléphone au 581 443-0188 ou par courriel à l'adresse gabriel.deraspe@iaac-aeic.gc.ca.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

<Original signé par>

Geneviève Bélanger
Directrice régionale par interim - Bureau de Québec